



## UN NOUVEL ARTISAN EN'OR A AGNY (62)

Nicolas Dauchy, Boucherie Dauchy, obtient la certification Artisan en'Or

### Comment tout a commencé...

Nicolas Dauchy a un parcours atypique. Après avoir démarré dans l'Hôtellerie Restauration puis travaillé au Château de Montvillargenne à côté de Chantilly (60), il devient chauffeur routier. Il exerce ce métier pendant 10 ans avant de revenir vers les métiers de bouche. Il intègre donc le CFA d'Arras en formation boucherie chez M. Crépin à Liévin. Par la suite, il devient auto-entrepreneur, travaille à Béthune puis à Lens, et finit par s'installer à son compte à Agny. Aujourd'hui, il recherche un apprenti pour compléter son équipe composée de trois salariés.

### Ses spécialités

La viande chevaline, l'andouillette et les produits fumés avec des bois particuliers comme l'oliver.

### Nicolas Dauchy, un Artisan en'Or

Nicolas Dauchy vient d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Avec cette nouvelle distinction, Nicolas Dauchy souhaite mettre en avant la qualité de ses produits. Cette reconnaissance s'inscrit pour lui dans la prise de conscience pour le bien manger. Pour la suite, il aimerait développer un laboratoire de boucherie pour créer de nouvelles saveurs.

### Pour toute demande d'interview

Nicolas Dauchy | 03 21 23 73 70 | dauchy62110@gmail.com

Julie Mametz, responsable communication de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France | 07 63 45 56 26 - [j.mametz@cma-hautsdefrance.fr](mailto:j.mametz@cma-hautsdefrance.fr)

### A propos – [www.artisanenor.fr](http://www.artisanenor.fr) - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

### Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Prestance: 0 344 544 344 – [cmartin@prestance.com](mailto:cmartin@prestance.com)

